



Lycée
Professionnel
Gustave
EIFFEL

9, Avenue de la république
91300 MASSY

Tel : 01.69.20.09.43

Fax : 01.69.30.99.46

0910632t@ac-versailles.fr

CAHIER DES CHARGES **MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)** **PFMP à Londres**

Établi en application du nouveau code des marchés publics (CMP)
(Décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006, JO du 4 août 2006)
Et des décrets modificatifs ultérieurs
Et arrêté du 19/01/2009 (nouveau CCAG)

Envoi d'une annonce par télé procédure sur le site de l'AJI et de l'académie de Versailles en date du 27/11/2017 pour publication le lendemain.

1. Administration contractante

Lycée Professionnel Gustave Eiffel, 9 avenue de la république 91300 MASSY
Tél. : 01.69.20.09.23 Fax : 01.69.30.99.46

Type d'acheteur public : EPLE, établissement public territorial (Collectivité : Région).

2. Qualité de la personne détentrice du pouvoir adjudicateur

M. Denis GEISTLICH, Proviseur.

3. Procédure de passation et forme du marché

Marché à procédure adaptée (MAPA). Cf. art.146 du code des marchés publics.

4. Intitulé et objet du marché

« PFMP à Londres dans le cadre d'une mobilité européenne ».

Date de début du marché : 27 Novembre 2017.

5. Prestation

Le marché comprend un lot unique correspondant à l'intitulé du présent marché.
Le candidat détaillera son offre de manière à pouvoir comparer objectivement les différentes propositions.

Contact :

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner à madame BOUDMAGH au 06.63.07.13.43.

Cahier des charges pour la mobilité de **16 élèves maximum**,

Ces élèves préparent un Baccalauréat Professionnel Spécialité « technicien du bâtiment : ouvrage et réalisation du gros œuvre » et « Etudes du bâtiment »

- Durée de la **mobilité 5 semaines** :
1 semaine de découverte culturelle de Londres + 4 semaines de formation en milieu professionnel
- Période : Du 05 Mars 2018 au 07 Avril 2018.
- Départ et retour de Paris.
- Le devis devra obligatoirement prévoir :

Transport des élèves :

Transport sur site :

- 1- Fournitures de titres de transports pour les déplacements sur les 5 semaines (week end compris) – carte Oyster Card

Cette carte devra être chargée et fonctionnelle dès l'arrivée de nos élèves. Cette carte permettra d'aller et venir du lieu d'hébergement au centre de Londres et à l'entreprise.

- 2- Transport départ et retour de la mobilité :

Transport aller et retour de la mobilité en train ou en avion avec un départ le Dimanche 4 Mars 2018 dans la matinée et un retour le Samedi 07 avril 2018 dans la matinée.

Accueil et hébergements des élèves :

La semaine de découverte culturelle est assurée par les enseignants présents sur place mais il faut prévoir quand même sur cette semaine, l'hébergement, la pension et les transports pour l'ensemble des élèves uniquement.

- 3- L'hébergement : **1 élève par famille si possible (maximum 2)** : l'élève disposera d'une chambre individuelle (ou double s'ils sont 2) avec meuble permettant de ranger 5 semaines de vêtements, un bureau pour permettre à l'élève de rédiger ses exposés, un accès wifi et linge de toilette, pension complète durant les 5 semaines (pour les élèves de confession musulmane ou autre, prévoir une alimentation adaptée) y compris week-end. Ainsi qu'un nettoyage du linge une fois par semaine.

Présence et signature d'une charte de déontologie

Pour la pension prévoir un repas de type lunch pack quand ils sont en entreprise. Les élèves seront sur des chantiers manuels et physiques qui nécessitent un repas consistant.

Les élèves devront disposer d'une clé afin de pouvoir rentrer et partir en fonction des horaires définis par les enseignants durant les 5 semaines y compris le week-end, même si la famille doit s'absenter.

- 4- Un responsable permanent (parlant français) en cas de souci : élève / entreprise et ou élève / famille joignable 7J/7, 24h/24.

- 5- Les familles d'accueil devront être présentes le Dimanche 4 Mars 2018 afin de prendre en charge les élèves et les accompagner sur leur lieu d'hébergement. Vous devrez fixer un lieu de rendez-vous dès leur arrivée à Londres.

Les familles d'accueil devront être anglophones.

Dans le cas d'une incompatibilité ou d'une défaillance d'une famille, vous devez prévoir la possibilité d'offrir une nouvelle famille d'accueil.

6- Communication :

Une carte SIM devra être fournie aux élèves. L'opérateur téléphonique choisi doit permettre aux élèves de communiquer entre eux, avec les entreprises et les enseignants avec l'option illimité et sans surcoût – sans accès à internet.

Le nombre de carte SIM est de 19 (16 élèves + 3 professeurs)

Entreprises :

Placement des élèves en entreprises : Les 4 semaines suivantes (du 12/03/18 au 06/04/18) seront en entreprises de type:

- Entreprise générale de bâtiment ayant un ou plusieurs chantiers en gros-œuvre, maçonnerie et/ou béton armé.
- Entreprises tous corps d'états ayant un lien avec la construction ou rénovation de petits bâtiments
- Possibilité de 2 élèves par entreprise.
- Sélection de l'entreprise et garantie que le stage soit adapté au profil du candidat et de sa formation professionnelle (frais de recherche inclus à cet appel d'offre)
- Suivi hebdomadaire individuel sur site en entreprise
- Suivi et assistance auprès des élèves en cas de nécessité 7J/7

7- La liste des entreprises devra nous être communiquée en réponse de cet appel d'offres pour que les enseignants puissent vérifier qu'elles correspondent réellement aux exigences pédagogiques.

Dans le cas d'une entreprise qui ne réponde pas à nos attentes, vous devrez en retrouver une nouvelle.

Informations complémentaires :

Les 8 élèves de BAC PRO Technicien du bâtiment : ouvrage et réalisation du gros œuvre peuvent effectuer les tâches suivantes :

- Organiser les approvisionnements et gérer les stocks
- Réaliser des réseaux enterrés
- Mettre en place des étalements
- Réaliser des ouvrages en béton armé
- Réaliser des ouvrages en maçonnerie

Les 4 élèves d'Etude du Bâtiment option Assistant d'architecture peuvent effectuer les tâches suivantes :

- L'esquisse, l'avant projet sommaire, définitif
- Les études de projet, l'assistance au maître d'ouvrage
- Les plans d'exécution
- La réception et la livraison des ouvrages

Les 4 élèves d'Etude du Bâtiment option études et économie peuvent effectuer les tâches suivantes :

- Etudes : réaliser dossier permis de construire, rédiger des CCTP, établir un avant métré, établir un devis
- Préparation de l'exécution : établir des plans, des bordereaux de commandes, des calendriers d'exécution
- Suivi de chantier : Gérer la coordination des chantiers

- 8- Des conventions de stage devront être rédigées et signées par l'ensemble des parties avant le 01 Février 2018 dernier délai.

Le devis doit être présenté en Euros toutes taxes comprises.

6. Date limite et modalités de remise des offres

Date limite de réception des offres : Vendredi 19 Janvier 2018.

Offres à adresser à M. MICHEL, Gestionnaire, par courrier ou mail.

Adresse Internet : int.0910632t@ac-versailles.fr

Le présent cahier des charges sera retourné paraphé sur chaque page par le candidat à l'appui de la remise de son offre.

- Les offres et les documentations techniques seront rédigées en français.

7. Mode de fonctionnement

La notification du marché intervient sous forme d'un bon de commande auprès du fournisseur le mieux disant et dont la proposition entrera dans l'enveloppe budgétaire. Nous tiendrons également compte de la qualité du matériel et des services proposés.

8. Elimination

L'entreprise soumissionnaire sera éliminée si elle ne remet pas les documents demandés et ne répondra pas à chaque item numéroté allant du 1 au 8 dans l'intitulé « Prestation »

L'élimination lui sera notifiée dès constat par la commission d'appel d'offre.

9. Critères d'attribution

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Entreprises : 30 %
- Hébergement : 30 %
- Qualité des prestations proposées: 20%
- Prix : 20%

10. Prix

Les prix seront proposés HT **et TTC**.

11. Clause de révision de prix

Sans objet puisque la durée d'exécution du marché (livraison et exécution du chantier) est inférieure à trois mois.

12. Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent cahier des charges sont valables jusqu'au 19/01/2018.

13. Délai et mode de règlement

- **Conditions de règlement**

Le mode de règlement partiel définitif (après service fait) intervient par virement bancaire (RIB à fournir avec la facture). Cf. art.92 du CMP.

- **Délai de paiement**

Le délai global de paiement est de 30 jours après réception de facture, si le service fait peut être constaté (prestation effectuée en totalité, matériel en bon état de fonctionnement etc.).

Cf. article 33 du décret n° 2008-1355 du 09/12/08 modifiant l'article 98 du CMP.

14. Droit, langue et monnaie

La monnaie de compte est l'euro.

Les offres seront obligatoirement rédigées en langue française.

À Massy, le 16/11/2017.

Le Proviseur

D. GEISTLICH

